

MODALITÉS D'INSCRIPTION ADMINISTRATIVE 2023-2024 Master 2 – Filière apprentissage

Etape 1/ **Dès à présent** : **Paiement de la Contribution Vie Etudiante et de Campus (CVEC) AVANT votre inscription**, paiement obligatoire de la CVEC auprès du CROUS, montant 100 € : <https://www.messervices.etudiant.gouv.fr>

⚠ Attestation CVEC, comportant le numéro d'attestation, à fournir obligatoirement lors de l'inscription.

Etape 2/ **A compter du 26 juin 2023 et sans tarder** : **PRÉINSCRIPTION EN LIGNE**
<http://preinscription-masters.universite-paris-saclay.fr/connexion.php>

Utilisez impérativement l'adresse email de connexion saisie dans votre dossier de candidature.

Etape 3/ **Du 4 septembre jusqu'au 30 octobre 2023** : **INSCRIPTION AU SERVICE SCOLARITÉ**

Dès l'obtention du **contrat d'apprentissage ou contrat de professionnalisation signé de vous et de l'entreprise**, ainsi que le titre requis pour cette inscription en M2 (attestation de réussite, relevé de notes complet M1, validation 5^{ème} Année de Pharmacie, **procédez à votre inscription EN PRESENTIEL au Service scolarité** de la Faculté de Pharmacie, 17 avenue de Sciences - 91400 Orsay
(ouverture du service scolarité : du lundi au vendredi de 9h30 à 11h00 et de 13h30 à 16h00)

ATTENTION : *pour les étudiants inscrits en 5^{ème} Année Pharmacie – Industrie/Recherche à la Faculté de Pharmacie Paris-Saclay :*

*inscription simultanée en 6^{ème} Année de pharmacie **puis** en Master 2 : ordre chronologique d'enregistrement à respecter impérativement.*

Etape 4/ **Dès le lendemain de votre inscription** : **ACTIVATION DE VOTRE COMPTE ADONIS pour les nouveaux étudiants (et si non fait antérieurement pour les étudiants déjà inscrits à l'Université Paris-Saclay)**

Compte informatique Adonis : pour accéder à l'ensemble des services numériques de l'Université Paris-Saclay (messagerie électronique, wifi, etc.) : <https://adonis.universite-paris-saclay.fr/activation>
Ensuite, l'activation de votre compte eCampus est automatique.

➤ Le sticker 2023/2024 à coller sur votre carte d'étudiant (étudiants déjà inscrits à l'Université Paris-Saclay) et/ou la carte étudiante (étudiants nouvellement inscrits) seront disponibles au Service scolarité dès la rentrée.

Après validation de votre dossier d'inscription :
certificat de scolarité à télécharger : <https://mdw.universite-paris-saclay.fr/>

Consultez régulièrement votre boîte mail Paris-Saclay y compris avant la rentrée universitaire.

Pour toute question, merci de contacter la gestionnaire Scolarité Master 2 :

Marjolaine Flaunet, marjolaine.fl aunet@universite-paris-saclay.fr

Service Scolarité :

Fermeture estivale : du 29 juillet au 27 août 2023 inclus

Accueil du public : à compter du 1^{er} septembre 2023